



Lorsque j'étais manager en entreprise, j'avais conscience de l'importance d'accompagner les collaborateurs dans leur évolution pour leur permettre d'être plus efficace et plus au fait des changements majeurs exigés par la société, les clients, les techniques ou réglementations émergentes. Le corps professoral de l'Institut Supérieur du Commerce et de la Logistique est constitué de professionnels experts dans leur sujet et travaillant dans les entreprises, en parallèle de leur mission de formation. De tels talents, compétences et capacités à accompagner les changements ne pouvaient pas rester uniquement à la disposition de nos étudiants chanceux... c'est pour cela que je propose des formateurs que je connais parfaitement, dont l'expertise, la capacité de transmettre et la convivialité sont validés et reconnus par l'ISCL. Le support de l'ISCL et les agréments dont nous disposons permettent ainsi de simplifier la formation au travers du triptyque ENTREPRISE/OPCO/ISCL.»

L'ISCL met son réseau d'intervenants professionnels à disposition des entreprises dans le cadre de la Formation Continue.

Prise en charge OPCO possible.

- L'ISCL est habilité à établir la convention de prise en charge par l'OPCO au travers de son agrément QUALIOPI.

Formation inter ou intra-entreprises dans les locaux ISCL ou dans votre entreprise.

- Entre 5 et 8 stagiaires par formation.
- Possibilité d'ajustement en Formation - Action.

Les intervenants sont tous EXPERTS de leur sujet et ont des années d'expérience ainsi que de solides références.

- Les sujets traitent de sujets opérationnels fondamentaux liés à votre activité.

COMPRENDRE LES ENJEUX ET METTRE EN PLACE LA FACTURATION ELECTRONIQUE

● Toute personne amenée à gérer les problématiques de génération et d'enregistrement de factures (achats/ventes) de l'entreprise.
Chefs d'entreprises.

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de la Facturation Électronique
- Préparer la mise en place de la facturation électronique
- Comprendre les implications et impacts dans l'organisation de l'entreprise

CONTEXTES OPÉRATIONNELS :

- Nouvelle réglementation qui entrera en vigueur prochainement (quelle que soit la taille des entreprises)
- Besoin de se préparer à cette nouvelle réglementation

ACQUIS :

- + **Maîtrise des enjeux de la nouvelle réglementation**
- + **Connaître le calendrier précis de mise en place**
- + **Connaissance des pré-requis et outils à mettre en place dans le cadre de la facturation électronique**

ATOUTS DE CETTE FORMATION :

- Préparation détaillée à la mise en place de facturation électronique dans votre entreprise
- Atelier d'autodiagnostic de votre situation et des moyens et outils à déployer pour être prêts dans les délais définis par le gouvernement
- Vous permettre de comprendre les enjeux, les moyens à mettre en œuvre, et de vous préparer efficacement au passage à la facturation électronique

● Modalités :

Présentiel

● Nombre de jours :

Module de 2 jours

● Lieux :

ISCL Bat 1 ou Bat 2 Bourgoin Jallieu /
Intra-entreprise

● Coût :

500 € par stagiaire et par jour

● Groupe minimum :

5 à 8 stagiaires

● Dates :

Inter-entreprises : consulter les dates sur le site
Intra-entreprise : sur demande

● Pré-requis à la formation :

Le stagiaire doit connaître les pratiques liées à la gestion administrative des tâches de facturation. Il doit également avoir la latitude à agir sur les processus de gestion de la facturation dans l'entreprise pour pouvoir mettre en application les conseils et pré-requis donnés durant la formation

● Modalités d'accès :

Pour l'inter-entreprise :
dossier d'inscription sur le site
Pour l'intra-entreprise :
prendre contact avec l'ISCL

● Méthodes mobilisées :

Le participant est acteur et alterne découverte de concepts, mise en pratique et mise en situation

● Modalités d'évaluation :

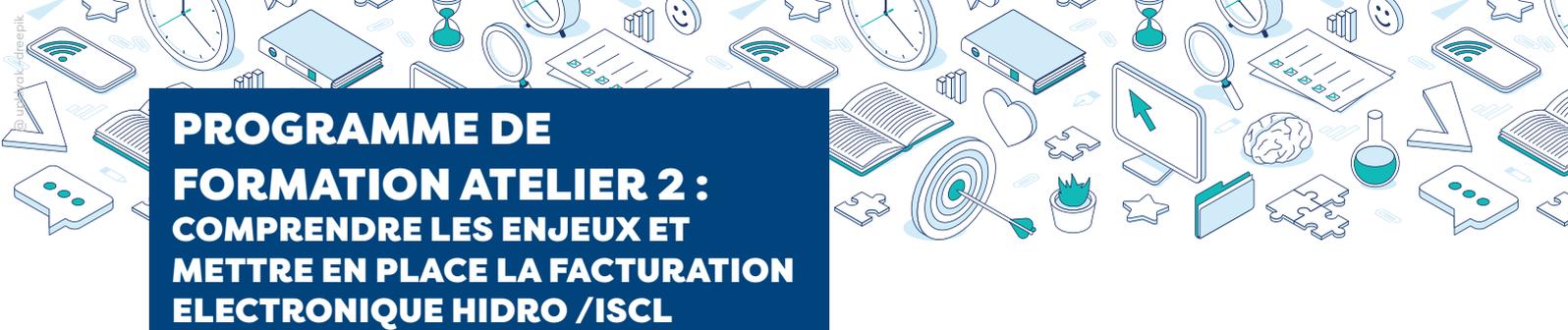
Évaluation en début et en fin de formation sous différents supports (QCM, exercices...)
Certificat d'attestation des compétences reflétant l'acquisition des connaissances.



● Formateur :

Alain DREVON

+ de 25 ans d'expérience dans la vente et + de 10 ans dans le management et la gestion d'entreprise



PROGRAMME DE FORMATION ATELIER 2 : COMPRENDRE LES ENJEUX ET METTRE EN PLACE LA FACTURATION ELECTRONIQUE HIDRO /ISCL

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 : (7 HEURES)

- La facturation Electronique c'est quoi ?
- Rappel du contexte et des Objectifs de la nouvelle réglementation
- Quelques termes à connaître pour bien comprendre la réforme -Glossaire des principaux termes à connaître
- Qui est concerné et à quelles échéances (calendriers)
- Que prévoit la nouvelle réglementation
- Comprendre les processus de gestion des flux financiers de l'entreprise actuels et futurs
- Les conséquences opérationnelles de la réforme dans la gestion des tâches administratives des entreprises
- Questions/réponses/ Validation des acquis de la première journée

JOUR 2 : (7 HEURES)

- Les types de flux - Comprendre la logique des flux (en ventes et en achats)
- Analyse par l'exemple (quelques cas concrets)
- Comment me préparer avant l'échéance (généralités)
- Comment me préparer (dans le détail)
- Analyse de la situation de mon entreprise (Atelier)
- Les différents choix qui se présentent à moi pour répondre à l'obligation (Synthèse)
- Je construis mon plan d'action de mise en conformité (Atelier) et je repars avec des astuces et un calendrier de mise en œuvre personnalisé.
- Questions/réponses/ Validation des acquis de la deuxième journée

Formateur :

Alain DREVN

+ de 25 ans d'expérience dans la vente
et + de 10 ans dans le management et
la gestion d'entreprise

SUPPORTS:

- Powerpoint de la formation
- Le Glossaire des termes spécifiques à la réforme (pour être incollable sur le sujet !)
- Le calendrier de la réforme (pour rester « Focus » sur les objectifs)
- Un plan d'actions et mon calendrier de mise en place personnalisés